

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez M. M. DUBOSSE, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires à Saumur.

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste.

Un an. . . 18f. » 24f. »
Six mois. . 10 » 13 »
Trois mois. 5 23 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le journal la *Patrie* publie en premier-Paris l'article suivant :

AVANTAGE REMPORTÉ PAR LES TURCS DANS LES PROVINCES DANUBIENNES.

Ainsi que nous l'avions fait pressentir, un engagement très-important a eu lieu entre les troupes russes et l'armée d'Omer-Pacha. Il a été complètement à l'avantage de l'armée ottomane.

Voici la dépêche télégraphique qui vient de nous être communiquée et qui confirme ce fait important :

« Dans les journées des 2 et 3 novembre, les Turcs, au nombre d'environ 12,000 hommes, ont passé le Danube, entre Toustoukoï et Oltenitza.

» Attaqués par le général Pauloff, à la tête de 9,000 hommes, ils se sont vigoureusement défendus. A la suite d'une vive canonnade, les deux armées se sont chargées à la baïonnette; l'affaire a duré trois heures.

» Du côté des Russes, plusieurs officiers et 136 soldats ont restés sur le champ de bataille; 6 officiers supérieurs, 18 officiers et 470 soldats ont été blessés.

» On ignore la perte des Turcs, qui ont gardé leur position à Oltenitza et s'y sont fortifiés. 4,000 d'entr'eux occupent Kalafat; 2,000 se sont établis dans une île en face de Giurgevo. Un autre corps de 12,000 Turcs occupe la Petite-Valachie.

Ce fait a une grande portée; il indique, de la part des Turcs, une admirable décision. Le premier choc a été terrible des deux côtés.

On assure que le plan d'Omer-Pacha, en passant le Danube sur plusieurs points à la fois, a été de diviser l'attention de l'armée russe, et de se masser ensuite pour concentrer toutes ses forces sur un seul endroit.

Le fait d'un double engagement, en Asie, paraît se confirmer. Il aurait été, dit-on, également favorable aux Turcs; mais nous manquons, jusqu'ici, de détails suffisants. — Charles Schiller.

Ces nouvelles de la *Patrie* sont confirmées par la dépêche télégraphique que nous avons publiée aux dernières nouvelles de notre précédent numéro.

Le correspondant du *Journal des Débats*, dans une lettre du 27 octobre annonce que Constantino-

ple continue à jouir de la paix la plus profonde; les appointements des fonctionnaires et la solde de l'armée étaient toujours payés régulièrement. — Havas.

On a reçu la dépêche télégraphique suivante :
« Berlin, mercredi 9 novembre.

» Le *Journal de Saint-Petersbourg* publie un manifeste impérial, en date du 21 octobre (1^{er} novembre). — Dans ce document, il est dit que la Russie étant provoquée au combat, il ne lui reste qu'à recourir à la force des armes pour contraindre la Porte-Ottomane à respecter les traités et obtenir réparation des offenses par lesquelles on a répondu aux demandes les plus modérées du Czar et à sa sollicitude légitime pour la défense de la foi orthodoxe en Orient. » — Havas.

Une lettre de Constantinople, du 25 au matin, donne des renseignements sur l'attitude de la Perse.

Il paraît certain, aujourd'hui, que cette puissance observera la neutralité la plus complète. On assure que, pour déterminer le Shah à agir contre l'Empire ottoman, la Russie avait été jusqu'à lui promettre d'adjointre à ses Etats les provinces les plus importantes de la Turquie asiatique et le paiement de tous les frais de la guerre.

La cour de Téhéran a paru, dit-on, pendant quelque temps hésiter; mais les nouvelles d'Europe ayant fait connaître l'attitude décidée de la France et de l'Angleterre, et le chargé d'affaires de la Grande-Bretagne ayant exposé à la cour de Téhéran la véritable situation des choses, le Shah a compris qu'il pouvait courir des dangers en prenant parti contre la Turquie, tandis qu'en demeurant neutre il restait complètement en dehors des chances de l'avenir et des éventualités qui pouvaient se produire. (Univers.)

Un officier de notre escadre de la Méditerranée fournit ces curieux détails sur l'entrée des vaisseaux anglais et français dans le Bosphore :

« Le 22, à 2 heures du matin, par un beau clair de lune, les deux escadres commencent le mouvement, chaque vapeur va s'attacher au compagnon désigné; tous se mettent en marche. La division doit mouiller à Beïcos la première: le *Jupiter* et le *Henri IV*, remorqués par le *Gomer* et le *Magellan*; l'*Albion* et la *Vengeance* (anglais), par la *Rétribution*

et l'*Inflexible*. Puis viennent l'*Éna*, le *Bayard*, le *Mogador* et le *Sané*; *Rodney*, *Bellerophon*, etc.; *Valmy*, *Charlemagne*, *Trafalgar*; *Britannia*, *Sans-Pareil* (anglais), *Napoléon*, *Ville-de-Paris*.

Les deux escadres se mêlent, tous s'agitent; les panaches de fumée s'épaississent, chassés par un vent du nord déjà frais; ils forment au loin un épais nuage.

C'était vraiment un beau spectacle, digne de ces plages troyennes qui en ont tant vu, que ces grandes masses hérissées de canons, ces hommes de guerre (*man of war*), comme les appellent les Anglais, s'avancant fièrement sous l'impulsion de leurs puissants remorqueurs. Pour les marins, l'intérêt devenait palpitant; une loyale émulation s'établit entre les deux escadres, entre chaque navire. Les instruments, les yeux mesurent la distance. — Nous gagnons. — Bravo, *Mogador*! — Bravo, *Sané*!... — Nous sommes gagnés. Chauffe, chauffe!... L'amour-propre national est vivement excité. Bref, on avait trop vanté les remorqueurs anglais, trop déprécié les nôtres... Nous n'avons rien à envier à nos voisins; que la vapeur leur soit légère!...

Au milieu de la lutte, de l'émotion générale, un magnifique incident vient s'emparer de tous les esprits, absorber sur un point tous les regards: le *Napoléon* paraît, remorquant la *Ville-de-Paris*; il arrive, — ce n'est point une lutte, c'est un triomphe général sur toute la ligne qu'il parcourt avec une effrayante rapidité; — pareil à un général d'armée qui galoppe pour prendre la tête de ses colonnes, il nous dépasse tous en quelques instants, défilant les vents qui grondent et les courants.

Nous paraissions tous immobiles; lui seul semblait courir. Il double les vieux châteaux d'Europe ou d'Asie, à l'endroit où le passage est le plus resserré, et salue le pavillon turc; les forts répondent de leur grosse voix, celle de ces canons à la bouche immense destinés à lancer des boulets de marbre. Cependant, la tête de la colonne à marché; elle arrive aux châteaux et, avec des intentions plus modestes que le *Napoléon*, elle veut les franchir; mais à mesure que le *Jupiter* se présente au passage, la violence du courant, jointe à celle du vent qui a redoublé, le rejettent au large et le font reculer; il est obligé de mouiller, ainsi que son remorqueur. L'*Albion* le suit, conduit par la *Rétribution*, puissant remorqueur, qui développe, dit-on, 600 chevaux et plus!... Vains efforts, ils sont refoulés

FEUILLETON

YVONNETTE.

(Suite.)

III.

Le chemin conduisant à Ploërne, était ce même sentier qui grimpait au flanc du coteau et par lequel j'avais vu déboucher les deux frères une heure auparavant.

Jean, son fusil sur l'épaule, marchait devant moi d'un pas alerte. Il était retombé dans son farouche silence.

La lune se levait et jetait ses tremblants rayons sur le paysage d'une mélancolie suprême; j'avais le cœur serré, sans trop savoir pourquoi: le sentiment de curiosité ardente qui m'absorbait naguère, avait fait place à un autre que je ne m'expliquais point encore, mais qu'he!las! je devais m'expliquer bientôt.

Me laissant aller au pas monotone de ma monture, je me pris à songer aux scènes étranges dont je venais d'être le témoin, scènes qu'une seule figure dominait maintenant dans mon esprit, — la figure si belle et si triste d'Yvonne.

Je me complus à recomposer ses traits dans mon souvenir: son visage pâle, ses yeux noyés de tristesse; je me souvins de ses moindres paroles, de ses gestes les plus insignifiants... et puis, je tressaillis et m'adressai cette brusque question: « L'aimerais-je? »

J'essayai de me répondre par un éclat de rire, de me répéter un de ces lieux communs dont l'amertume railleuse déracine si souvent un jeune amour dans le cœur d'un homme, et le réduit à l'état de caprice et de fantaisie à laquelle on renonce aisément selon les circonstances.

Mon cerveau troublé ne trouva rien, aucun sourire ne vint à mes lèvres, et j'eus peur. J'aimais une paysanne!

— A quoi rêvez-vous donc? me demanda tout-à-coup Jean de Kerden, au moment où nous atteignions le sommet du coteau, point culminant du haut duquel on apercevait la vallée de Pleuc, vallée assez grande enfermant plusieurs villages et une demi-douzaine de châteaux, les uns habités, les autres en ruine, le tout inondé des rayons de la lune et d'un aspect des plus poétiques.

— Je ne rêve pas, répondis-je tout troublé.

— Tenez, me dit-il en s'arrêtant, voulez-vous voir les anciens domaines de Kerden? regardez.

Et il me montrait du doigt la vallée entière.

— Tout cela? fis-je avec un certain étonnement.

— Tout cela, répondit-il. Et de tout cela, il ne nous reste que la ferme dont nous venons. Voilà comment, ajouta-t-il avec un accent de mélancolie qui contrastait avec son énergique visage, voilà comment s'éteignent les grandes maisons! La misère les fait rentrer dans l'obscurité.

Cet homme vêtu si grossièrement, qui me parlait ainsi de sa splendeur passée, en face des ruines de cette splendeur, par une belle nuit d'hiver lumineuse; cet homme à sombre visage, qui s'était appuyé tristement sur son fusil, et contemplait avec un rire amer les anciens domaines de sa race, me toucha et me fit oublier quelques minutes les pensées premières qui m'avaient assailli.

— C'est donc la Révolution, lui demandai je vivement, qui vous a ainsi appauvris?

— Non, me répondit-il; quand la Révolution arriva, nous étions pauvres déjà. Ce qui nous a ruinés, c'est une nuit de folie, de vertige et d'ivresse.

Je n'osais le questionner; il poursuivit presque aussitôt:

— Il y a un siècle, la vallée de Pleuc tout entière était à nous, à l'exception de ce coin de terre que vous voyez là-bas, et qu'on nomme Ploërne.

Je suivis, en tressaillant la direction de son doigt, et j'aperçus le toit blanchâtre du manoir où j'allais, sur la gauche, masqué à demi par un rideau de saules, au pied desquels coulait une petite rivière. Entre nous et le manoir, mais tout près de ce dernier, il y avait un étang assez large, bordé de hautes herbes et qui miroitait aux rayons de la lune.

— Ploërne, reprit Jean de Kerden, était une pauvre demeure. Une famille de gentilshommes, méchants hobereaux de robe, y vivait mesquinement du produit de

et vont mouiller sur le côté opposé. Le *Mogador* se présente à son tour, remorquant l'*Inéa*, vaisseau à 3 ponts rasés; il paraît lutter avec plus d'avantage, il recule cependant, mais il ne lâche pas prise; il continue et, dans un effort suprême, finit par franchir le passage. — Tous les autres, français et anglais, avaient mouillé sur les deux rives à des distances plus ou moins grandes. Le *Charlemagne*, traînant le *Valmy*, n'avait pu lui faire parcourir que quelques milles. Il l'a laissé dans la baie de Bésika, en compagnie du *Britannia* (amiral Dundas) et du *Trafalgar* qui n'avaient pas été plus heureux. Il s'avance seul alors et double heureusement les vieux châteaux.

Résultat de cette journée: 4 vaisseaux français ont franchi le passage; pas un anglais ne l'a pu... Le vent souffle depuis avec une telle violence qu'on ne peut songer à appareiller. Nous verrons qui arrivera le premier à Constantinople. — Havas.

INTÉRIEUR.

Paris, 10 novembre.

Le *Moniteur* publie des nominations dans les tribunaux civils, les tribunaux de commerce et les justices de paix. — Havas.

L'Empereur et l'Impératrice doivent, dit-on, partir samedi prochain, 12, pour Fontainebleau. Leur séjour doit se prolonger jusque vers la fin du mois. — Havas.

Il y a eu, hier, conseil des ministres au château de Saint-Cloud. — Havas.

Les nouvelles publiées hier soir et annonçant un premier succès des Turcs contre les Russes, ont rayonné dans tout Paris avec la rapidité de l'éclair. Il est des personnes qui auraient volontiers illuminé leurs maisons, tant la cause de la Turquie se trouve aujourd'hui popularisée.

Ce matin, à l'ambassade ottomane, il y avait encombrement de personnages qui allaient féliciter l'ambassadeur sur le succès de l'armée turque. — Havas.

EXTÉRIEUR.

BELGIQUE. — Bruxelles, 9 novembre.

Le roi des Belges a fait, hier, en personne, l'ouverture de la session ordinaire des Chambres. S. M. a prononcé, à cette occasion, un discours assez étendu. — Havas.

ALLEMAGNE. — Une lettre de Cassel fait le récit d'une lutte fâcheuse entre M. de Hassempflug, 1^{er} ministre du Grand-Duc et M. le comte d'Issembourg, gendre de S. A. R. l'Électeur. Le comte d'Issembourg aurait brisé sa canne sur les épaules et sur la tête de ce ministre. — Havas.

INDE ET CHINE. — Nous recevons, par la voie de Trieste, la dépêche télégraphique suivante:

« Bombay, 14 octobre.

« Les brigands infestent l'Empire des Birmans. Meaton, leur chef, se prépare à attaquer Henzenda. — La récolte de l'indigo se prépare sous de favorables auspices.

« Les insurgés chinois ont pris Shangai. Deux fonctionnaires hindous ont été tués et la douane a

été pillée. Un corps expéditionnaire russe s'est avancé jusqu'à dix journées de marche de Khiva. Ce corps menaçait à la fois Kiva et Bockara. » — Havas.

REVUE DE L'OUEST.

Indret. — On lit dans le *Breton*:

Jamais, à aucune époque, Indret n'a été ce qu'il est aujourd'hui. Comme établissement métallurgique, il y a peut-être eu plus d'ouvriers à l'époque où l'on construisait les coques des bâtiments en fer, mais il n'en a été jamais employé un si grand nombre à la confection des machines.

Pour bien fixer l'opinion publique sur les immenses travaux qui s'exécutent dans cette magnifique usine, nous revenons aujourd'hui avec quelques détails, sur l'énumération des bâtiments construits depuis peu de temps ou qui sont en voie d'exécution.

Nous ne voulons pas parler du vaisseau le *Jean-Bart*, qui a déjà pris une place si distinguée dans l'escadre de l'Océan; sa marche à la vapeur et sous voiles est des plus satisfaisantes; nous pourrions en dire autant de l'*Austerlitz*, sur lequel flotte déjà le pavillon-amiral. Ce vaisseau achève à Brest des expériences qui ont donné déjà des résultats si heureux à Cherbourg, et de Cherbourg à Brest.

On monte activement à Cherbourg la machine du *Phlééton*, corvette de 400 chevaux; d'ici à six semaines on doit expédier à Lorient une machine de même force pour la corvette le *Dassas*; enfin, la machine de 650 chevaux destinée au vaisseau l'*Ulm*, de 100 canons, partira pour Rochefort dès le commencement de l'année prochaine.

Quant aux gigantesques appareils du beau vaisseau la *Bretagne*, de 1,200 chevaux; du *Redoutable*, de l'*Arcole* et de l'*Impérial*, tous les trois de la force de 900 chevaux, ils seront livrés à la marine, selon toute probabilité, vers la fin de 1854 ou dans le courant de 1855.

Ces faits ne sont-ils pas, pour Indret, l'éloge le plus complet qu'on puisse faire? Que pourrions-nous ajouter qui en dise plus que ces imposantes machines, construites avec tant d'art et tant de rapidité?

Tours. — On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* du 9 novembre:

« Une rencontre à l'épée, qui a coûté la vie à un des combattants, a eu lieu dans la matinée du 6, entre un officier de cuirassiers étranger à notre ville, un officier du régiment de chasseurs, actuellement en garnison à Tours. Nous ignorons les causes de ce duel si funeste. Suivant les on dit, ces messieurs avaient permuté, il y a quelque temps; c'est à propos de cette mutation qu'une altercation est survenue; un rendez-vous a été pris, et l'officier de notre régiment de chasseurs y a trouvé la mort. Il laisse dans tout le régiment et parmi ceux qui l'ont connu, les plus unanimes regrets; ces regrets sont d'autant plus douloureux qu'il était marié et père de famille. » — Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

L'École de cavalerie vient de donner un noble exemple. Sur la proposition de son Général, une souscription mensuelle, a été ouverte, pour venir

au secours des familles qui, dans ce temps de misères, souffrent le plus de la cherté des grains. Officiers, sous-officiers et simples cavaliers, tous se sont empressés d'apporter leur tribut.

La souscription doit se continuer jusqu'au mois d'avril. Une commission va être nommée dans l'École même pour veiller à la distribution des secours, et nos pauvres pourront bénir l'institution généreuse qui ne s'occupe pas seulement de préparer d'habiles défenseurs à la patrie. PAUL GODET.

PRÉFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE.

Élagage des arbres et des haies plantés sur le bord des routes impériales, stratégiques et départementales.

ARRÊTÉ.

Nous, Préfet du département de Maine-et-Loire, officier de la Légion-d'Honneur;

Vu le rapport de M. l'ingénieur en chef du département, sur l'utilité de faire procéder, cette année, à l'élagage des arbres et des haies plantés le long des routes impériales, stratégiques et départementales;

Vu les art. 102, 103, 104 et 105 de la loi du 16 décembre 1811;

Considérant que la mesure indispensable qui nous est proposée peut être restreinte autant que le permet la circulation publique et la conservation des routes;

Arrêtons:

Art. 1^{er}. L'élagage des arbres et haies plantés le long des routes impériales, stratégiques et départementales, se fera du 15 décembre prochain au 1^{er} mars suivant.

Il sera exécuté, par les soins des propriétaires, sous la surveillance des agents des ponts et chaussées.

Art. 2. Les routes sur lesquelles aura lieu l'élagage, sont divisées en trois catégories, savoir:

1^o Celles sur lesquelles les arbres ont été plantés aux frais de l'État, soit qu'elles aient ou n'aient pas de trottoirs en terre;

2^o Celles sur lesquelles n'existent ni arbres plantés par l'État, ni trottoirs en terre;

3^o Celles enfin sur lesquelles des trottoirs en terre ont été établis, sans qu'il y ait d'arbres plantés par l'État.

Art. 3. Sur les routes de la première catégorie, les arbres seront élagués de manière à ce que les branches les plus saillantes ne dépassent pas une perpendiculaire élevée à un mètre cinquante centimètres, en arrière de la crête de la berme, afin de permettre à ceux plantés par l'État de se développer sur toute la largeur des fossés. (On entend par crête de la berme, la limite de la route du côté du fossé.)

Sur les routes de la 2^e catégorie, l'élagage aura lieu suivant une perpendiculaire élevée sur la crête même de la berme, de manière que les arbres plantés sur le bord des routes par les propriétaires pourront conserver toute la largeur des fossés.

Sur les routes de la 3^e catégorie, l'élagage pourra n'avoir lieu, provisoirement et jusqu'à nouvelles instructions, que suivant une perpendiculaire élevée à un mètre cinquante centimètres en saillie sur la crête de la berme, de sorte que, non-seulement les fossés, mais encore les routes elles-mêmes, sur une largeur de un mètre cinquante centimètres, pourront être couvertes par les branches.

quelques champs pierreux et de deux prairies marécageuses. Ils n'avaient ni bois, ni landes, ni bruyères. Le pourpoint des frères aînés servait aux frères en bas âge; au jour de Noël on mangeait des gateaux de blé noir chez eux, et quand le père allait à Pleuc, il enfourchait un méchant roussin de labour, auprès duquel notre pouliche rieuse, que vous avez vue gambader ce soir, eût été une bête de sang et de race. C'étaient, je vous le dis, de pauvres gentilshommes, mais honnêtes, du reste, et servant le roi comme il le faut servir.

Au nom du roi, Jean se découvrit avec respect.

— Quand ils venaient à Pleuc ou à Kerden, continua Jean, car ma race habitait indifféremment les deux châteaux, on les hébergeait noblement, et, plus d'une fois, mon aïeul leur avait prêté de l'argent qu'ils ne lui rendirent jamais.

Pourtant l'un d'eux alla à Paris; y fit fortune, et revint à Ploërne, un beau jour, assez riche pour agrandir ses domaines; il se montra bientôt magnifiquement vêtu; il porta la parole haut chez les gentilshommes ses voisins, et il obtint du roi la permission de siéger aux états de Bretagne sur le banc de la noblesse.

L'élévation de sa maison devait être funeste à la nôtre. Un jour, à Rennes, chez le lieutenant du roi, il y avait foule de gentilshommes, presque tous riches et nobles comme les cousins de nos vieux ducs. Sur une table de jeu, l'or ruisselait avec un cliquetis qui donnait la fièvre

aux plus sages. Mon aïeul y jeta sa bourse, et sa bourse se trouva vidée à l'instant. Son adversaire était Ploërne. Ploërne avait été jaloux de Kerden pendant plusieurs siècles; Ploërne était en veine de bonheur ce jour-là, et une infernale idée germa dans sa tête; il défia Kerden. Kerden s'assit froidement en face de lui et jeta sur la table l'agrafe de son manteau, un gros diamant qui valait un domaine.

Ploërne battit les cartes, et Kerden perdit. La colère monta au front de Kerden, il coupa l'un après l'autre les boutons de son habit, qui étaient pareillement en diamants, et il les perdit. Alors il joua sur parole, et perdit encore. Il joua ses châteaux, ses fermes, ses étangs, ses bois, et il perdit toujours. Quand le jour vint, Ploërne était le plus riche, Kerden le plus pauvre châtelain de la vallée de Pleuc. Il ne restait à Kerden que son plus pauvre manoir et la ferme que vous avez vue.

Ploërne se leva triomphant, et s'écria:

— La roue de la fortune a tourné. Il y a cinq siècles que l'opulence de Kerden humiliait la pauvreté de Ploërne. A notre tour maintenant.

Mais Kerden lui dit:

— Il me reste un manoir et une ferme, je veux jouer encore!

C'était loyal, ce qu'il proposait, et s'il eût eu du cœur et de l'honneur, Ploërne eût accepté; mais il refusa durement.

— Non, dit-il, j'ai assez joué, et la veine pourrait tourner. Je ne veux pas vous réduire à l'aumône, comte de Kerden!

Ploërne était un misérable, mais il avait le droit de ne plus jouer, et Kerden baissa la tête.

Il alla trouver un tabellion, et lui fit rédiger un acte de vente simulé et il le porta à Ploërne en lui disant:

— Tenez, vous êtes payé, la vallée est à vous. Je ne vous demande que quelques heures pour sortir de mon château de Kerden, moi et mes enfants.

Ploërne prit l'acte de vente sans répondre un mot, sans dire une bonne parole à celui qu'il avait dépouillé, et le lendemain il prit possession de nos domaines.

La Révolution arriva; mon aïeul et ses quatre fils combattirent pour le roi; il fut tué à Quiberon avec ses trois aînés; seul, mon père survécut. Notre dernier manoir avait été brûlé, il ne nous restait que la ferme; et voilà comment aujourd'hui, acheva Jean avec un soupir, nous ne sommes plus que des paysans travaillant eux-mêmes leurs champs. Mes aïeux étaient mousquetaires; j'ai été, moi, sous-officier de chasseurs d'Afrique. C'est pour cela que je sais le français, Yvonne et Yvon ne parlent que bas-breton.

— Et c'est de là, lui dis-je, que vient sans doute la haine de votre père pour les Ploërne?

— Oui, me répondit-il, car Ploërne ne fut pas loyal; il aurait dû jouer encore.

Dans cette dernière catégorie, toutefois, les branches formant saillie sur la route ne pourront être conservées qu'autant qu'elles se trouveront à trois mètres de hauteur au-dessus du niveau de la berme.

Art. 4. Les haies qui bordent les routes devront être élaguées de manière à n'avoir pas plus de un mètre trente centimètres de hauteur et à laisser libre toute la largeur du fossé.

Art. 5. On ne pourra laisser plus de vingt quatre heures, sur les accotements des routes, les branches provenant de l'élagage.

Ces branches ne pourront jamais séjourner sur la chaussée de la route.

Les contrevenants à cette défense seront passibles de l'amende prononcée par l'arrêt du 4 août 1731.

Art. 6. Les travaux en retard ou mal exécutés seront immédiatement exécutés ou achevés aux frais des riverains, par les soins de MM. les ingénieurs des ponts-et-chaussées.

Art. 7. Le présent arrêté sera inséré dans le Recueil des actes administratifs et dans les journaux du département.

Il sera, en outre, imprimé en placard et publié par les soins de MM. les maires, dans chacune des communes dont le territoire est traversé par une route impériale, stratégique ou départementale.

Expédition en sera adressée à M. l'ingénieur en chef du département, qui demeure chargé d'en faire surveiller et assurer l'exécution en tout ce qui le concerne.

Le Préfet, VALLON.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 11 novembre.

Le *Moniteur* publie aujourd'hui un décret relatif à la suppression des caisses de retraite et inscriptions des pensions au Grand-Livre de la Dette publique. — Havas.

La feuille officielle publie une note ainsi conçue : On écrit de Constantinople :

« La division navale française et anglaise a mouillé, le 2, dans le Bosphore. Les amiraux Hamelin et Dundas sont à Constantinople.

« Les hostilités ont commencé sur la frontière d'Asie comme sur le Danube. En Asie, les Turcs ont remporté quelques succès. » — Havas.

FAITS DIVERS.

Le *Monde artistique et littéraire* publie la traduction d'un article de l'*Abeille*, journal de Saint-Petersbourg, d'après lequel les Lamas, prêtres de la religion de Bouddha, se serviraient des *tables mouvantes*. Voici un extrait de cet article :

« Une personne vient-elle s'adresser au Lama et lui porter sa plainte avec prière de lui découvrir l'objet qui lui a été volé, il est rare que le Lama consente sur-le-champ à acquiescer à la demande. Il la renvoie à quelques jours, sous prétexte de préparations à son acte de divination.

« Quand arrivent le jour et l'heure indiqués, il s'assied par terre devant une *petite table carrée*, place sa main dessus, et commence, à voix basse, la lecture d'un ouvrage tibétain. Une demi-heure après, le prêtre se soulève, détache sa main de la table,

élève son bras, tont en lui conservant, par rapport à son corps, la position qu'il avait en se reposant sur la table; celle-ci s'élève aussi, suivant la direction de la main. Le Lama se place alors debout, élève sa main au-dessus de sa tête, et la table se retrouve au niveau de ses yeux.

« L'enchantement fait un mouvement en avant, la table exécute le même mouvement; il court, la table le précède avec une rapidité telle que le Lama a peine à la suivre. Après avoir suivi diverses directions, elle oscille un peu dans l'air et finit par tomber.

« De toutes les directions qu'elle a suivies, il en est une plus marquée; c'est de ce côté que l'on doit chercher les objets volés.

« Si l'on prêtait foi aux récits des gens du pays, on les retrouverait à l'endroit même où tombe la petite table.

« Le jour où j'assistai à cette expérience, après avoir parcouru dans l'air un trajet de plus de 80 pieds, elle est tombée dans un endroit où le vol n'a pas été découvert. Toutefois, je dois avouer, en toute humilité, que le même jour un paysan russe, demeurant dans la direction indiquée, s'est suicidé. Ce suicide a éveillé des soupçons; on s'est rendu à son domicile et on y a trouvé tous les objets volés.

« Par trois différentes fois cette expérience échoua en ma présence, et le Lama déclara que les objets ne pouvaient être retrouvés. Mais en y assistant pour la quatrième fois, j'ai été témoin du fait que je viens de vous rapporter. Cela se passait aux environs du bourg Elane, dans la province actuelle de Zabaikal.

« N'osant pas me fier aveuglément à mes yeux, je m'expliquais ce fait par un tour d'adresse employé par le Lama prestidigitateur. Je l'accusais de soulever la table au moyen d'un fil invisible aux yeux des spectateurs. Mais, après un examen minutieux, je n'ai trouvé aucune trace de supercherie quelconque. De plus, la *table mouvante* était en bois de pin et pesait une livre et demie.

« A l'heure qu'il est, je suis persuadé que ce phénomène se produisait en vertu des mêmes principes qui font mouvoir les *tables*, les *chapeaux*, les *clefs*, etc. — Alexis de Valdemar. »

— On a coutume, à Paris, dès qu'un bâtiment en construction est arrivé à son point le plus élevé, de poser un bouquet sur ce point culminant et d'y arborer un drapeau, aux acclamations de tous les ouvriers du chantier réunis. Ce bouquet est provisoirement arrosé de quelques bouteilles de vin; puis le propriétaire, l'architecte et l'entrepreneur, donnent au maître compagnon une somme plus ou moins ronde destinée à payer, le dimanche suivant, un diner auquel tous les ouvriers assistent, en grande tenue, avec leurs femmes et leurs enfants; cela s'appelle manger le bouquet. Les ouvriers d'un chantier de construction, boulevard Beaumarchais, avaient donc, dimanche dernier, un bouquet à manger à la barrière. Le rendez-vous avait été, dès la veille, fixé pour deux heures de l'après-midi, et pour se préparer à célébrer convenablement cette solennité, on ne devait pas faire la demi-journée d'usage. Cependant, comme les couvreurs devaient commencer leurs travaux le lundi matin, le maître compagnon avait demandé quelques hommes de bonne volonté pour terminer certaines peti-

tes choses indispensables, et le nommé Dunat, dit Normand, s'était offert avec cinq de ses camarades. Dunat est marié; il a trois enfants, dont une petite fille qui est aveugle et qu'il affectionne plus particulièrement, comme pour compenser l'infirmité dont elle est frappée. Le matin, il s'habille donc et quitte sa famille, en recommandant à sa femme de se tenir prête avec les marmots pour midi. — Sur les onze heures, la compagnie de l'ouvrier maçon voit entrer un camarade de son mari: elle croit que déjà on vient la chercher, se récrie en disant qu'il n'est pas encore midi, et se hâte pour terminer ses apprêts; mais en voyant l'ouvrier qui restait debout, immobile et les paupières remplies de larmes, elle s'arrête soudain, en proie à une vague inquiétude et demande ce qui est arrivé. Le pauvre garçon, ne sachant que répondre, pousse un gros soupir et passe la main sur ses yeux. Pendant ce temps, des pas s'étaient fait entendre dans les escaliers, et quatre compagnons du chantier entraient portant le cadavre tout défiguré du malheureux Dunat. L'ouvrier qui était entré le premier avait été dépêché en avant afin de disposer la famille à recevoir cette terrible nouvelle; mais au moment de remplir sa mission, son éloquence lui avait fait défaut, et il n'avait pu que verser des larmes sur le sort de ces pauvres enfants qui, bruyants et joyeux, se préparaient à une fête, lorsqu'ils venaient d'être frappés si cruellement. A la vue du corps inanimé, la veuve et les orphelins s'abandonnèrent au désespoir: la pauvre petite fille surtout s'était jetée sur le cadavre et embrassait en pleurant ce bon père qui l'avait tant aimée, et dont son souvenir ne pourra même conserver l'image, puisqu'elle est aveugle de naissance. Dunat, ainsi qu'il en était convenu la veille, était arrivé au chantier le matin, avec cinq autres compagnons, pour préparer la besogne aux couvreurs; il était monté sur un échafaudage placé à la hauteur du 6^e, et était en train de déplacer des feuilles de zinc lorsqu'il fit un faux pas, perdit l'équilibre et fut lancé dans la cour avec les feuilles de métal qu'il portait sur la tête. Un médecin, appelé aussitôt par les témoins de l'accident, constata que la mort avait été instantanée, car le crâne était enfoncé et la colonne vertébrale fracturée en plusieurs endroits. Le diner projeté par les ouvriers n'eût pas lieu, et la somme qui devait être consommée si joyeusement a été déposée pour servir aux frais d'inhumation de Dunat et pourvoir aux premiers besoins de sa famille. Cette mort laisse donc sans ressource une jeune femme et trois petits enfants. — Havas.

— Nous avons parlé récemment d'une invention pleine d'avenir, dont se préoccupe, à juste titre, le monde scientifique et industriel du Piémont. Cette invention, due à M. le chevalier Bonelli, et qui a pour but de substituer l'électricité aux métiers à la Jacquard, pour la fabrication des étoffes de soie, est à la veille, dit-on, d'opérer des merveilles. Nous recevons une dépêche télégraphique de Turin, conçue en ces termes :

« Dans ce moment, en présence de tous les ministres, le modèle du métier électrique de M. Bonelli fonctionne parfaitement et fait de très-beaux rubans avec six répétitions. » — Havas.

P. GODET, propriétaire-gérant.

— Il est certain, murmurai-je, que ce M. de Ploërnec commit là une action infâme.

— Depuis ce temps, continua Jean, jamais un Kerden n'a franchi le seuil de Ploërnec; s'il le faisait, ce serait avec des armes, ajouta-t-il avec une expression farouche.

— Je croyais, interrompis-je étonné, que votre sœur...

Jean jeta sur moi un sombre regard qui me troubla.

— Oui, me dit-il, une Kerden a épousé le dernier Ploërnec; mais ni mon père, ni mon frère, ni moi ne sommes allés à la noce.

— Que voulez-vous dire? demandai-je, de plus en plus surpris.

— Oh! reprit-il, c'est une triste et navrante histoire, celle-là. Mon père ne prenait point son parti de la perte de nos domaines, mon père voulait à tout prix restaurer sa maison et redevenir riche pour reprendre son rang.

Ma mère, après m'avoir donné le jour, quelques années après, mit au monde deux filles jumelles, deux filles qui se ressemblaient si bien que nous les confondions et ne savions jamais laquelle des deux était Marie, laquelle se nommait Yvonne. Mon père seul, avant de devenir aveugle, parvenait à les distinguer du premier coup. Quant à nous, nous ne le pouvions qu'avec de certains efforts.

Mon père disait, quand elles étaient enfants: Je veux

en envoyer une au couvent; je vendrai un champ s'il le faut; mais elle aura de l'éducation, et je la pourrai marier à un gentilhomme qui sera riche dans le pays.

Quand elles eurent dix ans, on tira au sort celle qui partirait pour Rennes: ce fut Marie. On la plaça dans le meilleur couvent, et mon père voulut qu'on lui apprit tout ce qu'il convient qu'une femme de qualité sache lorsqu'elle doit tenir un rang dans le monde.

Les deux sœurs s'aimaient comme s'aiment les jumeaux. Yvonne, demeurée seule à la ferme, devint triste et pensive; elle n'alla plus courir les champs et les landes, et son visage et ses mains se trouvèrent aussi blanches que ceux de Marie quand celle-ci revint au bout d'un an, passer un mois à la ferme. On ne les distinguait pas plus alors qu'on ne les avait distinguées jusque-là. Elles avaient le même son de voix; seulement, Yvonne ne savait que le bas-breton, et Marie savait le français. Yvonne était vêtue comme nous; Marie avait de beaux habits de demoiselle.

Marie était au couvent depuis cinq années quand une nouvelle fatale nous parvint. Un gentilhomme l'avait séduite et enlevée, après avoir corrompu le jardinier du couvent. Mon père en ressentit un si terrible coup que ses cheveux, encore noirs, blanchirent en une nuit et qu'il devint aveugle.

Yvon n'était qu'un enfant, mais j'étais un homme, moi. Je cherchai le séducteur de ma sœur, j'appris son

nom... Malédiction! c'était le jeune chevalier de Ploërnec, le petit fils de celui qui nous avait dépouillés!

Je revins auprès de mon père et je lui dis tout. Mon père eut un accès de douleur que rien ne saurait peindre, mais il me répondit :

— Il faut que Ploërnec l'épouse, il le faut! l'aïeul était déloyal, mais celui-ci n'est point coupable, et l'honneur de Kerden ne peut être en souffrance.

Ploërnec était à Rennes, je l'allai trouver; je lui mis un pistolet sur le front, et lui dis :

— Vous allez faire appeler un notaire et un prêtre sur l'heure. Il faut que, demain, ma sœur se nomme madame de Ploërnec. Ploërnec eut peur; il comprit que je le tuerais comme un chien, s'il osait refuser, et il obéit sans murmurer. Nous n'allâmes point à la noce, nous, car nous avions juré de ne jamais franchir le seuil de Ploërnec, mais ma mère et ma sœur y allèrent. Ma mère mourut peu après. Quant à Yvonne, elle passait avec sa sœur une partie de l'été, et quand Ploërnec partait pour Paris, emmenant sa femme, Yvonne nous revenait.

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 10 NOVEMBRE.

4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 99 75.

3 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 73 60.

BOURSE DU 11 NOVEMBRE.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 99 75.

3 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 73 60.

Etude de M^e SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, n^o 8.

Purge d'hypothèques légales.

Suivant contrat passé en la forme des actes administratifs, le quatre juillet mil huit cent cinquante-trois, enregistré,

M. François-René Goupil de Bouillé, propriétaire, demeurant à Pavée, commune de Bourgueil, a vendu à la commune de Brain-sur-Allonnes, représentée par M. Eugène-Sincère Segris, son maire, une parcelle de terre labourable, destinée à être occupée par le chemin de grande communication n^o 35 de la Loire à Verrières, et contenant en superficie totale dix-huit ares soixante-dix centiares; laquelle parcelle a été définitivement attribuée audit chemin par arrêté de M. le Préfet de Maine-et-Loire, en date du trois mai mil huit cent cinquante-deux; joint au nord la route départementale de Saumur à Bourgueil, aux levants et couchant le vendeur, au sud l'ancien chemin de Varennes-sous-Montsoreau.

Prix.

Cette vente a été faite moyennant, outre les charges, la somme de six cent soixante-dix-neuf francs quatre-vingt-trois centimes, payable de la manière énoncée au contrat.

Pour purger les hypothèques légales pouvant grever ladite parcelle de terrain, M. le Maire de la commune de Brain-sur-Allonnes a déposé au greffe du Tribunal civil de Saumur une copie collationnée du contrat sus-relaté, et l'acte qui en a été dressé, le vingt-cinq octobre mil huit cent cinquante-trois, a été signifié à M. le Procureur impérial près ledit Tribunal, par exploit de Dixmier, huissier à Saumur, en date du neuf novembre mil huit cent cinquante-trois, avec déclaration que cette formalité avait pour but d'obliger ceux qui seraient fondés à exercer des droits d'hypothèques légales sur l'immeuble acquis par la commune de Brain, à les faire inscrire dans le délai de deux mois, à peine de déchéance, et que, ne connaissant pas tous ceux du chef desquels il pourrait sur ledit immeuble être pris inscription pour raison d'hypothèques de cette nature, M. le Maire de la commune de Brain-sur-Allonnes ferait publier ladite notification dans un journal judiciaire, conformément à la loi.

Fait et dressé le présent, par l'avoué soussigné, à Saumur, le onze novembre mil huit cent cinquante-trois. (676) SEGRIS, avoué.

Etude de M^e SEGRIS, avoué à Saumur.

D'un exploit de Dixmier, huissier à Saumur, du onze novembre mil huit cent cinquante-trois,

Il appert :

Que dame Charlotte-Marguerite Lefort, épouse de M. Edouard Delommo, entrepositaire, avec lequel elle demeure à Saumur, a formé une demande en séparation de biens con-

tre sondit mari, et qu'elle a constitué M^e Segris, avoué en ladite ville, à l'effet d'occuper pour elle.

Pour extrait,

(678) SEGRIS, avoué.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON

A Saumur, rue de la Visitation, n^o 41. S'adresser audit notaire. (677)

Etude de M^e PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

GRANDE VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

Le dimanche 13 novembre 1853, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Plé, commissaire-priseur à Saumur, dans l'auberge où sont décodés les sieur et dame Canillot, située à Saumur, faubourg de la Croix-Verte, à la vente aux enchères de tout le mobilier garnissant ladite auberge.

Il sera vendu :

Douze lits garnis, quatre-vingt-dix draps, soixante nappes, quantité de serviettes, essai-mains et chemises, effets, commodes, secrétaire, pendule, tables, chaises, tabourets, glaces, batterie de cuisine, armoires, buffets, outils, vin blanc et vin rouge 1846, barriques et bouteilles vides, et autres bons objets.

On paiera comptant et cinq centimes par franc. (667)

Etude de M^e DUSOUL, notaire à Bourgueil.

A VENDRE

Par Adjudication,

En l'étude et par le ministère dudit M^e DUSOUL,

Le dimanche 4 décembre 1853, heure de midi,

LE DOMAINE
de la

GRAND MAISON,

Situé en la commune de Saint-Nicolas-de-Bourgueil, et consistant en :

- 1^o Vaste maison d'exploitation;
- 2^o Diverses pièces de terre labourable, près la maison, d'une contenance de 35 h. 45 a. 70 c.
- 3^o Un beau pré, dit le pré Célérier, de 6 74 80
- 4^o Et une pièce de terre plantée de vigne, de 2 67 10

Total. 44 h. 87 a. 60 c.

Revenu net d'imposition, suivant baux authentiques de 9 ans, prenant leur cours le premier novembre 1853. 2,440 fr.

Mise à prix : 60,000 fr.

A VENDRE

Ou A LOUER

UNE MAISON DOUBLE

AVEC JARDIN

Rue de la Basse-Ile, 16;

Plus un AUTRE JARDIN, vis-à-vis l'ancienne gare du chemin de fer. S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire à Saumur. (558)

A VENDRE

UNE MAISON

Sise rue Saint-Nicolas, n^o 37,

Et A LOUER

Boutique et divers appartements, dans la même maison.

S'adresser à M. BRIÈRE, rue des Payens, n^o 16. (653)

A VENDRE

UNE MAISON,

Située au Pont-Fouchard, commune de Bagneux,

Occupée par le sieur Goguelet, fillassier.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (665)

On demande MACHINE A VAPEUR

une bonne de 20 à 30 chevaux. — Indiquer l'endroit et le prix, en fixant l'époque de sa construction, son système et la force de la chaudière. S'adresser à M. I. Fontaine, 22, rue de Trévise, à Paris. (affr.) (670)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

NOUVEL ALIMENT GASTROPHILE POUR DÉJEUNER

DIOPHA-ORIENTAL

SEULS PROPRIÉTAIRES MAISON ET ENTREPOT

A NOS SUCCURSALES DÉPÔT A Paris, à Londres et à Berlin. **LOUIT FRÈRES & C^o** 21 et 23, RUE MAUGOUINAT Bordeaux.

Cet aliment, composé de produits de l'Asie, est recommandé par de savants Médecins pour son goût exquis, ses qualités hygiéniques, nutritives et toniques, et sa facile digestion; il rétablit les forces vitales, arrête l'épuisement; son usage est surtout salubre aux tempéraments faibles, délicats ou nerveux; il est indispensable aux enfants, aux dames, aux personnes âgées et aux convalescents.

Le Diopha-Oriental se trouve dans toutes les villes de France et de l'Étranger, chez tous les principaux Pharmaciens, Confiseurs et Epiciers.

A Paris, chez M. DUSACQ, Librairie agricole, rue Jacob, 26, Et à Saumur, au bureau du journal, l'Écho Saumurois,

JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE

Ce Journal, publié, sous la direction de M. Barral, par les auteurs de la *Maison rustique du 19^e siècle*, est le plus complet de nos recueils agricoles; il paraît le 5 et le 20 du mois en un cahier de 44 pages in-4 sur 2 colonnes, avec de nombreuses gravures. (Prix, franco, 12 fr. par an.)

MM. SOMMAIRE DU N^o DU 20 OCTOBRE 1853.

- BARRAL Notice biographique sur François Arago.
- DE GASPARI Culture de la Fève dans le Valais en 1853.
- DE LAVERGNE Des moyens de prévenir les di-settes.
- BARRAL Ouverture des tranchées de drainage.
- RICHARD (du Cantal) Race bovine de l'Auvergne.
- TOJAN Charrue de Ball.
- ANDRÉ Commerce de la boucherie.
- BORIE Revue commerciale de la 1^{re} quinzaine d'octobre.
- JULES DUVAL Revue commerciale de l'Algérie.
- BARRAL, DE GASPARI Météorologie agricole de la France en septembre 1853.
- PETIT-LAFITTE Chronique agricole de la 1^{re} quinzaine d'octobre.
- BARRAL

REVUE HORTICOLE

JOURNAL D'HORTICULTURE PRATIQUE.

La *Revue horticole*, publiée par les auteurs de l'*Almanach du Bon Jardinier*, sous la direction de M. Decaisne, membre de l'Académie des Sciences, professeur de culture au Jardin des Plantes de Paris, paraît le 1^{er} et le 16 du mois avec gravures coloriées. (Prix, franco, 9 fr. par an.)

MM. SOMMAIRE DU N^o DU 16 OCTOBRE 1853.

- J. DECAISNE *Ipomœa digitata* (fig. 20).
- CARRIÈRE Floraison du *Prunus Sinensis* flore albe pleno.
- J. DECAISNE Note sur quelques tubercules alimentaires.
- YSABEAU La Coccinelle et les boutons à fruit du Poirier.
- PÉPIN Culture du Fuchsia.
- PL. et V. H. Note sur le *Cyclamen macrophyllum*.
- NAUDIN Exposition automnale de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise.
- NAUDIN 25^e exposition de la Société centrale d'Horticulture.

On s'abonne à Paris, chez M. DUSACQ, éditeur, rue Jacob, 26. Et à Saumur, au bureau du journal, l'Écho Saumurois.

JOURNAL POUR RIRE

Le *JOURNAL POUR RIRE*, depuis que les événements l'ont obligé à abandonner la politique, a vu sa clientèle s'accroître dans une proportion prodigieuse. C'est aujourd'hui le journal de tout le monde, car il ne blesse plus l'opinion de personne, et il a trouvé dans le vaste champ des mœurs, des folies, des travers et des ridicules de la société les éléments d'un succès qui va tous les jours grandissant.

Son prix d'abonnement est incroyablement bon marché, en égard à l'immense quantité de dessins comiques qu'il publie: pour 17 francs par an, il donne à ses abonnés trois fois plus de caricatures que les journaux qui se vendent 40 francs et même 80 francs, et ses caricatures dessinées et gravées sous la direction de M. PHILIPON, le fondateur du *Charivari*, de l'ancienne *Caricature politique* et de la *Maison Aubert*, sont toujours ce qui se fait de mieux dans ce genre, où les artistes français n'ont pas de rivaux.

Mais le *Journal pour rire* n'est pas seulement un journal d'images amusantes, c'est aussi un journal littéraire de premier ordre; il peint, à l'aide de la plume aussi bien que du crayon, les mœurs de notre époque, et sa collection formera un livre fort intéressant auquel on pourra donner le titre de: *Les Français peints par eux-mêmes*, car ce titre n'aura jamais été si bien justifié.

Le prix d'abonnement est de 5 fr. pour trois mois; — 10 fr. pour six mois, et seulement 17 fr. pour l'année. On gagne donc 3 fr. à s'abonner pour un an tout de suite, au lieu de renouveler par trimestre.

Si, à ces 17 fr. on ajoute 3 fr. (ou tout 20 francs), on reçoit immédiatement et franc de port l'*Album amusant*, composé de vingt numéros du *Journal pour rire* réunis et brochés sous une belle couverture glacée et or.

Envoyer un bon de poste ou un billet à vue sur Paris, au Directeur, rue Bergère, 20.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné